

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de septembre à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 19 septembre 2023.

**Présent(s) :** Le Maire, M. Genoud,  
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks  
MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, G. Vilmint, R. Cusin

Nombre de membres

En exercice :	18
Présents :	11
Votants	11
Dont pouvoirs	00

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent(s) excusé(s) :** S. Tugler-Rossi , A. Blanc, C.Arhuero, S. Pérou, S. Baud, M. Aragon, S. Casabianca

**Le secrétariat a été assuré par :** Nathalie LAKS

N° 2023-52

### **FINANCES- Création d'une ligne de trésorerie de 500 000€**

Considérant que la commune doit toujours assumer ses dépenses sans pour autant, parfois, avoir reçu les recettes dans les délais prévus,

Considérant que le budget équilibré grâce à ces recettes attendues nécessite d'avoir une trésorerie permettant de payer les factures actuelles sans attendre le paiement de ces recettes,

Considérant qu'à cet effet, la commune a consulté une banque afin de créer une ligne de trésorerie,

Il est proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité :

- 1- La création d'une ligne de trésorerie de 500 000€ pour une durée de 12 mois à compter de la date de signature du contrat soit jusqu'au 27 septembre 2024
- 2- De choisir le Crédit Agricole des Savoie :
  - Index utilisé : Euribor 3 mois moyenne
  - Marge : 0.86 %
  - Commission de réservation : 0.17 % du montant soit 850 euros
  - Frais de dossier : 500 euros
- 3- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Nathalie LAKS

Certifié exécutoire,  
A Beaumont, le  
Le maire,

Le maire,

Marc GENOUD

